

AGRO-ÉCOLOGIE  
PRODUISONS  
AUTREMENT



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE  
L'ALIMENTATION

# LA HAUTE VALEUR ENVIRONNEMENTALE

UNE RECONNAISSANCE OFFICIELLE  
DE LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE  
DES VITICULTEURS ET DES AGRICULTEURS

LA HAUTE VALEUR ENVIRONNEMENTALE (HVE)

UNE RÉPONSE À UN DÉFI MAJEUR DE L'AGRICULTURE



La **Haute Valeur Environnementale (HVE)** correspond au niveau le plus exigeant d'un dispositif plus général de certification environnementale des exploitations agricoles.

La **certification environnementale des exploitations agricoles** est une démarche volontaire qui vise à identifier et valoriser les pratiques plus particulièrement respectueuses de l'environnement mises en œuvre par les viticulteurs ou les agriculteurs.

Elle porte sur quatre thématiques clés : la préservation de la biodiversité, la stratégie phytosanitaire, la gestion de la fertilisation et la gestion de la ressource en eau.

Afin d'engager l'ensemble des filières viticoles et agricoles dans une démarche de progrès environnemental, elle est conçue selon une logique de certification de l'ensemble de l'exploitation en trois niveaux.

**Le troisième niveau ou « Haute Valeur Environnementale »** s'appuie sur des indicateurs de résultats qui portent sur l'intégralité de l'exploitation. La certification permet d'attester que les **éléments de biodiversité** (haies, bandes enherbées, arbres, fleurs, insectes...) sont très largement présents sur l'exploitation et que la pression des pratiques agricoles sur l'environnement (air, climat, eau, sol, biodiversité, paysages) est réduite au minimum.

## LE LOGO HVE

### UNE VALORISATION DE CETTE CERTIFICATION

### AUPRÈS DES CONSOMMATEURS



Le **logo HVE** accompagne la mention valorisante et peut être apposé sur les produits bruts et sur les produits transformés si ces derniers contiennent au moins 95% de matières premières issues d'exploitations de Haute Valeur Environnementale. La présence du logo sur les produits finis permet de **valoriser** auprès des consommateurs les efforts des exploitations engagées dans le plus haut niveau du dispositif de certification environnementale.

## LA HAUTE VALEUR ENVIRONNEMENTALE

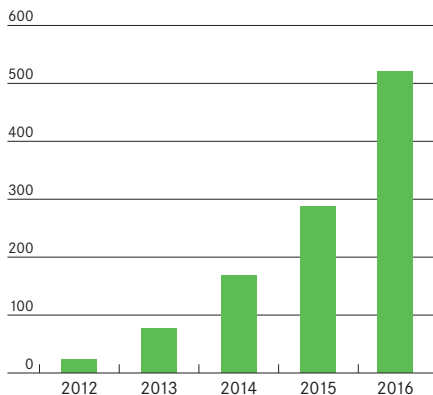
### UN DISPOSITIF TRÈS RÉCENT MAIS DYNAMIQUE

La certification environnementale des exploitations agricoles est opérationnelle depuis février 2012. Plus de **10 000 exploitations** sont engagées dans le niveau 2.

Pour ce qui concerne la Haute Valeur Environnementale, le nombre d'exploitations certifiées est en augmentation constante pour atteindre plus de **500 exploitations** réparties dans toute la France.

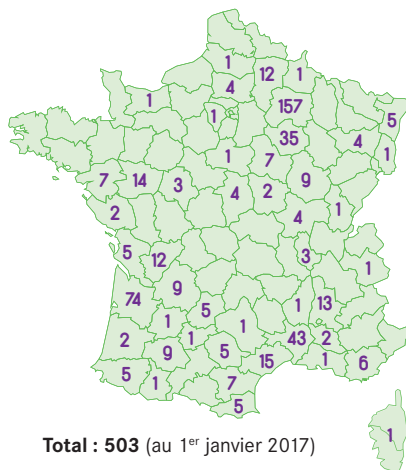
Beaucoup de filières sont d'ores et déjà engagées dans le dispositif : viticulture, arboriculture, grandes cultures ou horticulture.

### ÉVOLUTION DU NOMBRE D'EXPLOITATIONS HVE



### EXPLOITATIONS CERTIFIÉES HVE

(niveau 3 de la certification environnementale des exploitations agricoles) par département



### VOIR AUSSI

<http://agriculture.gouv.fr/certification-environnementale-mode-demploi-pour-les-exploitations>